



**DOSSIER SPECIFIQUE DE DEMANDE D'EQUIVALENCE de DIPLOME  
DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « VOL A VOILE »**

**Identification du demandeur :**

Madame -  Monsieur (cocher la case correspondante)

Prénoms : .....

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Date et Lieu de naissance : ..... à : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal, Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

**Demande formulée :**

**Diplôme visé :** DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « vol à voile »

**RAPPEL REGLEMENTAIRE**

- Arrêté du 5 février 2015 portant création de la mention « vol à voile » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif »  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030280777/>

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

***Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre demande soit recevable***

Je soussigné(e),..... ,  
déclare sur l'honneur que toutes les informations et attestations fournies sont exactes et que le présent dossier relatif à la demande d'équivalence de diplôme à diplôme dans le domaine du sport est transmis à la DRAJES Occitanie, quel que soit mon lieu de résidence en France.

Fait à : ..... le : .....

Signature

## PIECES A FOURNIR

*Obligatoirement avec le dossier de demande d'équivalence de diplôme à diplôme pour que la demande soit recevable*

- Photocopie de la licence de pilote où figure la qualification FI(S)
- Photocopie de l'authentification de la licence FI éditée par le candidat depuis le portail (<https://sigebelext.aviation-civile.gouv.fr/sigebelext/dgacllicenceverification.htm>) d'authentification des licences Part- FCL de la DGAC.
- Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso, passeport ou carte de séjour en cours de validité,
- Attestation sur l'honneur Annexe1, (*document type de la FFVP*)
- Une enveloppe dos cartonné au format A4 affranchie d'un unique timbre vignette d'une valeur de 7.48€ (pour 2024) sur laquelle : au recto (partie affranchie) vous indiquez le nom de naissance suivi de votre nom d'usage, prénom et adresse du candidat et apposez la vignette du RAR et au verso vous collez l'imprimé autocollant « RECOMMANDE AVEC AVIS DE RECEPTION » (à retirer dans un bureau de La Poste) et rempli très lisiblement.

Votre dossier accompagné des pièces à fournir est à adresser selon les diplômes à :

DRAJES Occitanie – Site de Montpellier  
A l'attention de Mme Gavois  
190 avenue du Père Soulas – CS 24212  
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

**La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :**

*« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ». Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1). Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende » (code pénal art.441-6). »*

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné-ée .....

né le ..... à..... Licence FFVP N°.....

### Certifie sur l'honneur

répondre à ce jour aux exigences en matière d'expérience récente pour attester de la validité de mon certificat de Fi(S) Flight Instructor :

Je n'exerce les privilèges de mon certificat que parce que, avant l'exercice prévu de ces privilèges, Au cours des trois dernières années :

- J'ai suivi une formation de remise à niveau pour instructeur auprès d'un ATO, d'un DTO ou d'une autorité compétente, au cours de laquelle j'ai reçu une instruction théorique pour la remise à niveau et l'actualisation des connaissances utiles aux instructeurs pour planeurs ;

ET

J'ai effectué, dans le cadre de l'instruction au vol en tant que FI(S), au moins\* ;

- 30 heures  
.....heures réalisées
- OU
- 60 lancements ou décollages et atterrissages ;  
..... lancements ou décollages - atterrissages

ET au cours des neuf dernières années et conformément aux procédures établies à cette fin par l'autorité compétente,

- J'ai démontré son aptitude à dispenser une instruction sur planeurs à un FI(S) qui est qualifié conformément au point SFCL.315, point a) 7) et désigné par le responsable de la formation d'un ATO ou d'un DTO. (ce point est exigible à compter de la date de conversion de la licence SPL ou délivrance de la qualification FI(S) obtenue après le 08 avril 2015 )

Fait à .....

Le.....

SIGNATURE

\* Les heures de vol accomplies en tant que FE(S) lors des examens pratiques, des contrôles de compétences et des évaluations de compétences donnent droit à l'intégralité des crédits correspondant à l'exigence énoncée. Source EASA RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/1976 DE LA COMMISSION du 14 décembre 2018 établissant des règles détaillées concernant l'exploitation de planeurs conformément au règlement (UE) 2018/1139 du Parlement européen et du Conseil [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018R1976&from=EN#:~:text=Le%20pr%C3%A9sent%20r%C3%A8glement%20%C3%A9tablit%20des,\(UE\)%202018%2F1139.](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018R1976&from=EN#:~:text=Le%20pr%C3%A9sent%20r%C3%A8glement%20%C3%A9tablit%20des,(UE)%202018%2F1139.)